

Directives pour l'enregistrement de la méthode N° 50, Thérapie Lomilomi

Les Directives pour l'enregistrement de la méthode N° 50, Thérapie Lomilomi, sont applicables en complément et comme partie intégrante des Conditions d'Enregistrement et des Conditions Générales du RME.

Les Conditions d'Enregistrement alors actuelles ainsi que les présentes Directives complémentaires sont applicables pour l'enregistrement de cette méthode. Si ces Directives divergent des Conditions d'Enregistrement, ces Directives prévalent. De telles divergences sont exclusivement applicables pour l'enregistrement de la méthode N° 50, Thérapie Lomilomi.

1. Généralités

Pour l'enregistrement de cette méthode, une formation composée d'une formation de base et d'une formation spécialisée, représentant au total au moins 670 heures d'enseignement, doit être justifiée.

2. Formation de base (au moins 340 heures d'enseignement)

La formation de base doit couvrir d'une manière appropriée les matières mentionnées ci-après :

2.1 Bases médicales

- anatomie et physiologie de l'être humain
- pathologie
- pharmacologie
- mesures d'urgence
- hygiène

2.2 Bases des sciences sociales

- psychologie
- communication

2.3 Bases générales

- compréhension de la santé
- éthique
- gestion du cabinet

3. Formation professionnelle spécialisée (au moins 330 heures d'enseignement)

Les contenus d'enseignement mentionnés ci-après doivent faire partie d'une manière appropriée de la formation professionnelle spécialisée :

3.1 Histoire et développement de la Thérapie Lomilomi

Origine après la colonisation d'Hawaï il y a environ 1500 ans, développement constant pour devenir l'élément central du concept de santé holistique des îles, à partir du 20ème siècle diffusion dans le monde entier.

3.2 Principes, concepts et effets de la Thérapie Lomilomi

Philosophie de vie et valeurs hawaïennes. L'image de l'homme, y compris le corps, l'esprit et la conscience ; les os comme siège de la force, de la connaissance et de l'expérience, la capacité du corps à s'autoréguler et l'importance de la circulation sanguine, des voies nerveuses et du système lymphatique. Réduction des tensions, libération des blocages et (ré)établissement de l'équilibre intérieur. Botanique. Mouvement, respiration, posture et attitude intérieure.

3.3 Indications, contre-indications et limites de la Thérapie Lomilomi

Indications. Contre-indications absolues et relatives. Précautions. Limites personnelles et spécifiques à la méthode.

3.4 Processus thérapeutique

Estimation des besoins thérapeutiques et du traitement adéquat selon des critères spécifiques à la méthode. Définition des objectifs, planification et mise en œuvre des mesures. Information, documentation et coopération interdisciplinaire. Évaluation des traitements et de leur qualité.

3.5 Techniques de traitement et instruction au patient

Mouvements de massage et techniques de poignée spécifiques au massage Lomilomi, y compris le pétrissage et les effleurages ; pression/intensité, cadence et rythme ; mobilisation des articulations. Instruction et enseignement d'exercices d'auto-assistance.

4. Entrée en vigueur

Ces Directives entrent en vigueur le 1er janvier 2024.

Octobre 2023